

Septembre 2017

N° 64



Paroisse Saint-Gabriel-Cap de Caux

Editorial

Septembre, nouvelle année d'entrée dans une vie active. Pour les enfants, les ados, jeunes et nous tous, ce mois est souvent un changement de cap. Il va falloir s'adapter à de nouveaux rythmes. Les vacances tant attendues sont terminées, qu'en avons-nous fait ? Avons-nous pris le temps de pause nécessaire pour réfléchir à cette nouvelle vie ou nous sommes-nous laissés emporter par un rythme fou pour croquer à pleines dents toutes les opportunités qui s'offraient ? Pour d'autres ces deux mois, dit de vacances, ont été au contraire un temps de travail pour être disponible aux autres dans ces métiers dits saisonniers et si souvent difficiles à gérer au service des vacanciers. Oui c'est un paradoxe mais j'ai l'impression que septembre marque plus nos vies que janvier que l'on appelle la nouvelle année qui nous projette seulement vers l'hiver pour attendre le renouveau. Pour moi septembre débute une nouvelle année active qui amène plus de bouleversements dans nos vies et qui mérite des moments de pause et de réflexion pour faire le point sur ces changements. Soyons debouts et partons du bon pied pour affronter 2017-2018 avec toutes ces nouveautés qui nous attendent. La période électorale vécue en 2016-2017 est terminée, il va falloir passer à l'action. Et nous chrétiens comment allons-nous vivre ce changement ? L'autre jour j'ai interpellé un jeune qui a fait un clip sur notre société avec des critiques sur l'avenir de la planète

et sa destruction causée par l'Homme avec les fabricants de produits nocifs qui empoisonnent notre terre. Clip auquel j'adhère mais je lui ai seulement dit : « *c'est bien et vrai ce que tu dénonces mais après, que fais-tu ? Que proposes-tu ?* » J'attends une suite. La critique est facile, l'art est difficile. Cependant j'ose espérer que 2017-2018, qui nous réserve sans doute des surprises, sera pour nous chrétiens une année d'engagement et de propositions et non seulement des plaintes et des jérémiades. Ô Saint-Esprit, donnes nous tes lumières. Allumons la bougie de nos vies, qu'elle nous guide vers une humanité plus fraternelle.

Bernadette Golain

Inscriptions catéchèse

De la 1^e à la 5^e année

Samedi 9 septembre de 10 h à 16 h
Mercredi 13 septembre de 9h à 12 h
Maison paroissiale de Gonnevill-la-Mallet



Tout enfant handicapé peut-être accueilli au sein des groupes. Si nécessaire une proposition adaptée - lui sera proposée.



Deux rendez-vous pour fêter les 500 ans de la ville du Havre

LH Divers'Cit  : Rassemblement interreligieux : Dimanche 24 septembre 2017

Rendez-vous 12h30 sur l'esplanade de l' glise du Sacr  C ur (avenue du Bois au Coq).
 12h45 : prise de parole des diff rents responsables religieux de la ville du Havre
 13h00 : pique-nique et barbecue organis  par la communaut  musulmane
 14h00 : temps de d tente et de rencontre : th atre, chants, jeux ...

Le 500^e anniversaire de la fondation de la ville du Havre a pouss  des responsables religieux de diff rentes communaut s   vouloir un moment de rencontre et de f te. Membres des diff rentes religions nous savons nous rassembler lors des moments tragiques pour t moigner du vivre ensemble possible. Osons aussi nous rassembler pour vivre les festivit s de cet  t  et rayonner de nos diversit s.

Une messe pour la Ville du Havre : samedi 7 octobre

  18h30,   la cath drale Notre-Dame pr sid e par Mgr Jean-Luc Brunin

Nous rendrons gr ce pour les engagements des chr tiens au long des si cles et nous prions pour le pr sent et l'avenir de la population de la ville.

Infos pratiques

Accueil

Presbytère
6, rue de l'abbé Bianquin
76280 Gonneville-la-Mallet
Tél. 02 35 20 72 76
stgabriel.cdc@wanadoo.fr
Site : saintgabrielcapdecaux.e-monsite.com -

Horaires des permanences

Mercredi 10 h à 12 h
Samedi 10 h à 12 h

Pendant les vacances scolaires
uniquement le samedi de 10 h à 12 h.

L'abbé Roquigny est présent dans la paroisse le
mardi, le mercredi matin, le samedi et le diman-
che. Pour le contacter voir le secrétariat.

Horaires des messes

Week end : Messes régulières

Samedi 18h30 : Criquetot-l'Esneval
Dimanche 10h30 : Gonneville-la-Mallet

Semaine

Mercredi 10h église de Gonneville-la-Mallet

L'équipe Pastorale

Abbé Didier Roquigny
6, rue de l'abbé Bianquin
76280 Gonneville-la-Mallet
Tél. 02 35 20 72 76
roquigny.didier@icloud.com

Abbé Philippe Tassel
1, route de Goderville
76280 Criquetot-l'Esneval
Tél. 02 35 27 85 14

Jean-Michel Reignier, diacre

19, hameau des Mares
76133 Manéglise
Tél. 02 35 30 03 36
jean-michel.reignier@wanadoo.fr

Baptêmes



Les baptêmes sont célébrés :

Le samedi à 17 h à Criquetot-l'Esneval

Le dimanche à 11 h 45 à Gonneville-la-Mallet

Pour les inscriptions s'adresser aux permanences au moins
trois mois avant la date prévue.

Mariages



Les demandes de mariage seront accueillies uniquement
lors des permanences des mercredis et samedis matin.
Veillez à vous y prendre au moins 9 mois à l'avance.
Les sessions de préparation débutent en hiver.

Saint Gabriel 2017

Dimanche 1er octobre



Messe à 10h30 à *Gonneville*

12h : apéritif et repas à *Anglesqueville*

14h30 : marche ou jeux de société

16h30 : retour des marcheurs : café, jus de fruits.

Coupon-réponse à remettre avec votre règlement au secrétariat avant le 25 septembre

Nom :

Téléphone ou mail :

Nombre d'adultes : x 10 €

Nombre d'enfants de moins de 12 ans : x 5 €
(enfants moins de 3 ans gratuit)

Assiette anglaise*

Sauté de volaille au curry*

(* nombre de personnes)

" Catéchèse : du nouveau pour la rentrée

Après de longues années au service de la catéchèse Catherine Levillain quitte cette responsabilité importante. La paroisse la remercie pour sa capacité d'organisation et son dévouement. Elle nous livre son témoignage.

Au revoir !!!

Tout a commencé quand Alexandre, notre fils a eu 4 ans. J'ai été sollicitée pour participer à l'Eveil à la foi. Puis à 8 ans lors de sa première année de caté, il y avait un manque de parents et je me suis mise en route dans la catéchèse. J'ai été formée et épaulée par des catéchistes confirmées. Quelques années plus tard l'abbé Jacques Soulé m'a proposé de prendre la responsabilité de la catéchèse en plus de ma mission de catéchiste.

J'ai répondu sans hésiter à son appel et je n'ai jamais regretté. J'ai aimé servir l'Eglise.

C'est un investissement très important, mais tellement enrichissant. On donne beaucoup mais on reçoit tant. Tout a été possible grâce à l'ensemble des catéchistes. Une équipe soudée, compétente, nous avons résisté aux changements de curé, de parcours... J'y ai rencontré de belles personnes.

J'ai évangélisé avec joie un grand nombre d'enfants, j'ai cheminé avec eux en les préparant aux sacrements et profession de foi. J'ai aimé rencontrer, découvrir, apprivoiser des parents et tisser des liens forts avec certains d'entre eux. Certains ne retiendront que mon exigence, ma rigueur, ma détermination. J'étais toujours animée par le désir de bien faire, de réussir dans la mission qui m'était confiée pour les aider à cheminer, c'est mon tempérament.

Je dois aussi remercier mon époux, Jean-Pierre, qui m'a toujours soutenue et aidée autant que faire se peut pour les « bricolages de caté », les préparations des grandes cérémonies... L'homme de l'ombre, attentif, discret et si précieux à mes yeux.

24 années plus tard, il est temps de passer la main !!

Je rends grâce pour tout ce que ma mission m'a permis de vivre. Je forme des souhaits de réussite pour les années futures pour l'ensemble de la catéchèse en priant pour que de jeunes parents se mettent en route.

Je fais confiance à l'Esprit Saint pour appeler au sein de notre communauté.

Bonne rentrée à tous. Mes prières vous accompagnent

Catherine Levillain.

Coté KT Jeunes



Pas mal de changement pour cette rentrée afin de favoriser une offre de caté pour tous les âges de la jeunesse. Tout d'abord côté animation : Nicole Berthoule va assurer la coordination pour les débutants (7-9 ans) ; Odile Décultot, Christelle

Lacaille et Agnès Bunel coordonneront les 9-11 ans. Un Top Départ sera donné le samedi 16 septembre après midi avec une bénédiction « des cartables ».

Les collégiens eux vont démarrer une nouvelle formule qui a fait ses preuves dans le diocèse : les 11-13 ans avec le parcours Sel de Vie ; les 13-15 ans avec le parcours Ose. L'objectif est de démarrer un chemin de vie chrétienne spécifique pour les années-collège, avec des temps forts diocésains (le prochain aura lieu au WE de la Pentecôte !).

Enfin les lycéens vont reprendre avec de nouveaux animateurs qui mettront en œuvre le nouveau parcours diocésain « Je Crois ... Moi non plus ! ».

Nous remercions chaleureusement Agnès et Cyril Rousselin ainsi que Sophie et Pierre Baudu qui ont souhaité passer la main après de bonnes années avec les jeunes. Bonne route à ceux qui prennent le relais.

Quant aux tout petits (3-7 ans), ils auront aussi leur renouveau avec plusieurs parents qui se mettent en route avec le support pour l'éveil de la foi « Cadeau de Dieu ».

Ainsi toute la catéchèse Jeunes va permettre de déployer une pédagogie de l'initiation chrétienne dans laquelle l'expérience spirituelle est favorisée. Que chacun puisse faire l'expérience que Dieu l'aime d'abord et avant tout. Le reste sera donné par surcroît !

Sans oublier les musiciens et l'orchestre paroissial qui vont reprendre les messes animées à commencer par le 1^{er} octobre jour de la fête paroissiale où nous vous donnons tous rendez vous pour la vivre en famille et dans la convivialité. (renseignements et coupon d'inscription P.2)

Père Didier

AUTO-ECOLE E.BELLET SARL
3 AGENCES A VOTRE SERVICE :
ANGERVILLE L'ORCHER / ETRE'AT
GONNEVILLE-LA-MALLET

02 35 20 72 98 / 06 19 94 83 62



- Formation traditionnelle B
- Formation conduite accompagnée
- Cyclo AM 14 ans
- Code en ligne par internet @

Lethuillier
Agence Agricole
L'Agriculture à la pointe de l'eau
www.letuillier.fr
Siege social : Gonneville la Mallet
Tel / 02 32 79 26 70
Engrais - phytos - semences - aliments
Collecte céréales - oléo-protéagineux
Foin
Gonneville la Mallet, Canville, Gerville, Tocqueville les murs,
Foucart, Fauville, Melamare, Héricourt.

BATIMAN
menuiseries - cuisines
DELAUNAY sarl
FABRICANT de Menuiseries BOIS et PVC et ALU
Escaliers Agencements - Charpente
25, rue de la Forge - 78260 ANGERVILLE L'ORCHER
SarL 39.584 € - Siret N° 309 073 658 - APE 4332A RC FECAMP
TEL : 02 35 20 92 16 Fax: 02 35 20 57 19
delaunay.menuiserie@orange.fr

Je n'avais plus la choix, il fallait fuir ¹

« L'asile, c'est l'ultime liberté qui reste lorsque l'on a perdu toutes les autres ».



Paroles de réfugié qui ne peut que nous interpeller ! Reflets de la profondeur émotionnelle et dramatique de trajets de vie d'hommes et de femmes ! Justification même du courage et de la volonté dans le combat de « candidats à l'exil ». Quelque soient leurs raisons, tous les exilés l'affirment : « **ils n'avaient pas le choix** » ! Il leur fallait fuir, non pas dans l'utopie de trouver un monde meilleur vers l'Occident, mais, dans un dernier sursaut, de sauver leur vie ou leur intégrité.

Le droit d'asile a été défini par la Convention de Genève, en 1951 et complété par le Protocole de New York en 1967 ². Ces conventions internationales se posent comme un droit et un devoir mais, dans les faits, elles connaissent d'inquiétantes restrictions mettant de nombreuses personnes en danger. Quelle position, l'Europe et en particulier la France ont-elles à l'égard du droit d'asile ? En juin 2013, le Parlement européen s'est penché sur le sujet et a adopté plusieurs textes sur le droit d'asile dans l'objectif de mettre sur pied un régime d'asile européen commun (RAEC), forçant ainsi la France à modifier la législation mise en place.

La nouvelle législation française ³

Deux projets de loi de réforme relatifs l'un au droit des étrangers, l'autre à l'asile, présentés en Conseil des ministres en juillet 2014, visent à simplifier le droit au séjour des étrangers sur notre territoire et à réformer en profondeur le droit de l'asile notamment en réduisant les délais. Ils ont donné suite à une loi entrée en vigueur en novembre 2015.

Cette loi reprend des directives européennes adoptées en juin 2013 (« **Paquet asile** ») et permet à tous ceux qui en relèvent d'être dignement accueillis en France. « *Aujourd'hui, l'exercice du droit d'asile est concrètement menacé en France. Trop souvent, nous n'accueillons plus les demandeurs d'asile comme nous le devrions* » Bernard Cazeneuve (ministre de l'Intérieur)

Que dit la loi ?

La réduction des délais d'instruction est une priorité : parvenir à un examen des demandes d'asile dans **un délai moyen de 9 mois**. Le texte généralise également l'effet suspensif des recours contre les décisions refusant l'asile.

Une nouvelle procédure accélérée est mise en œuvre par ou sous le contrôle de l'Ofpra ⁴. Les procédures contentieuses sont également revues, notamment par la création d'une procédure de recours suspensif, procédure accélérée en cinq semaines devant un juge unique de la Cnda ⁵, cour qui voit réaffirmé son rôle de juge de l'asile.

La loi prévoit également de rendre les conditions d'accueil des demandeurs d'asile plus justes et plus équitables, mais aussi plus directives, avec un dispositif d'hébergement contraignant. Elle prévoit de répartir les demandeurs sur le territoire afin d'éviter les concentrations, et de mieux contrôler les filières d'immigration irrégulière. Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement doit organiser la **montée en charge progressive de places d'hébergement en centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA)**. 18 500 places devaient être créées d'ici 2017. Chaque demandeur d'asile qui le souhaite devait pouvoir trouver un hébergement et un suivi social de qualité.

Dans le cadre de cette crise, **un plan européen de répartition des réfugiés a été adopté**. La France s'était engagée à prendre en charge environ 30 000 réfugiés en deux ans pour soulager les pays de l'Union européenne confrontés à un afflux massif.

La loi prévoit pour la première fois un droit à l'accès des journalistes dans les centres de rétention et les zones d'attente. Il est également plus protecteur pour les étrangers malades, notamment en prenant en compte la capacité du système de soins du pays d'origine à faire bénéficier l'étranger du traitement que sa pathologie requiert. Il dote enfin la France de nouveaux outils en matière de lutte contre l'immigration irrégulière.

Quelques définitions

Visa : document délivré par les autorités compétentes d'un pays qu'un étranger doit présenter lors de son entrée sur le territoire d'un État dont il n'est pas le ressortissant, pour entrer et séjourner pendant une certaine durée sur ce territoire.

Titre de séjour : en France, document délivré par les préfectures qui autorise un étranger à résider sur le territoire français au-delà de la durée de validité de son visa. Aujourd'hui, on distingue 4 catégories de cartes de séjour

- La carte de séjour temporaire, valable pour une durée maximale d'un an renouvelable.
- La carte de séjour « compétences et talents, valable pour une durée de trois ans renouvelable.
- La carte de résident, valable pour une durée de dix ans renouvelable.
- La carte de séjour « retraité », valable pour une durée de dix ans

¹ Titre d'un ouvrage publié par l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture), aux Ed. Les petits matins, 2013, 206 p.

² Selon la Convention de Genève, « nul ne peut être refoulé sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée » (Art. 33).

³ Cf. <http://www.gouvernement.fr/action/le-droit-des-etrangers-et-la-reforme-de-l-asile>

⁴ Office français de protection des réfugiés et apatrides.

⁵ Cour nationale du droit d'asile.

Bilan chiffré de l'immigration

Dans un article du journal *La Croix*, N. Birchem rapporte qu'« en 2016, la France a accueilli plus de réfugiés qu'en 2015. Le nombre de titres de séjour accordés pour le motif humanitaire a bondi de 41 % en 2016 mais cela ne représente que 9 382 personnes en plus d'après le bilan de l'année 2016 en matière d'immigration publié le 15 janvier 2017 par le ministère de l'Intérieur.

Quant au nombre de visas (graphique 3), on note une baisse de 1,5 % par rapport à 2015. En revanche, les titres de séjour accordés (graphique 1) ont augmenté de 4,6 %. Parmi les 5 grands motifs, le motif familial qui reste majoritaire lui est en baisse (-2,3 %) ; celui qui concerne les étudiants est en hausse (+ 0,3 %) et place la France au troisième rang mondial des pays d'accueil.

Sur les 85 244 demandes d'asiles enregistrées en 2016 (+ 6,5 %), 26 531 ont donné lieu à l'obtention d'un statut de réfugié (+ 35, 1 %). Les nationalités concernées sont les Soudanais, les Afghans, les Haïtiens, les Albanais et les Syriens.

Quant à ceux qui n'obtiennent pas de titre de séjour, ils sont menacés d'expulsion. Mais dans les faits, cette mesure est peu appliquée.

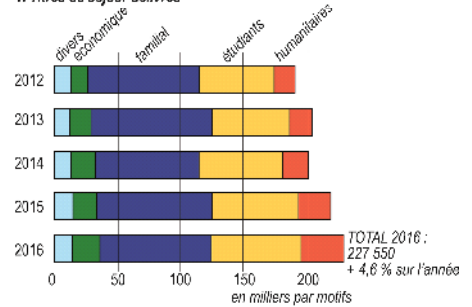
L'action de l'ACAT

Chaque année, l'ACAT accueille à son siège de Paris près de 200 personnes, afin de les aider dans leurs démarches de demande d'asile. Dans un ouvrage militant et engagé (cité plus haut), l'ACAT donne la parole à des demandeurs d'asile qui évoquent les raisons de leur départ – persécutions en raison de leur conviction politique ou religieuse, de leur orientation sexuelle... –, les conditions terrifiantes de leur errance, et enfin la multitude des embûches administratives à leur arrivée dans le pays choisi. L'ACAT les épaulent à étayer au mieux les raisons de leur fuite et à exprimer clairement leur détresse causée par les tortures subies et par les risques encourus en cas de retour sur leur pays, en vue d'une demande de protection afin d'obtenir la qualité de réfugié qui leur donne des droits.

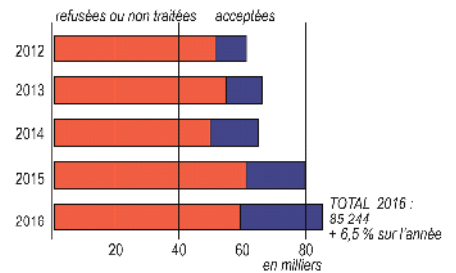
Ces témoignages nous incitent à « **changer notre regard sur les réfugiés** » et à découvrir que ces « candidats à l'exil » ont été contraints à quitter leur pays, leur maison, leur famille... contre leur gré parce que leur vie était menacée ; à « **dénoncer une politique de stigmatisation des réfugiés et de la fragilisation de leurs droits** et à **alerter sur l'impérieuse nécessité d'améliorer le système** censé les protéger ». On ne peut passer sous silence les dérives d'un système qui ont mis et mettent ces demandeurs dans des conditions de vie indignes, qui peuvent aller jusqu'à des pratiques illégales de la part des préfetures...

Atiq Rahimi, un exilé afghan écrit : « l'exil s'impose au moment où l'on ressent un décalage par rapport à ce que l'on veut faire, ce que l'on veut être, ce que l'on veut dire. Quand on ne peut ni exprimer ce que l'on pense ni faire ce que l'on aime, on s'abîme... on bascule... dans le silence et le mensonge... Trois échappatoires : l'adaptation, le combat ou la fuite » ; la vie du futur exilé ressemble à « une maison plongée dans l'obscurité et la terreur ».

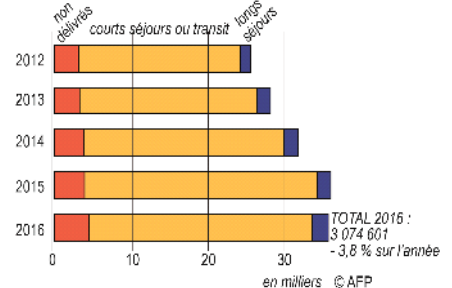
1. Titres de séjour délivrés



2. Demandes d'asile



3. Demandes de visas



Qui sont ces réfugiés ? Des personnes, originaires de douze pays différents d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient, mais c'est aussi leur famille, un époux, des enfants... qui deviennent à leur tour, victimes de répression. L'Afghanistan s'avère être l'un des premiers pays d'origine des réfugiés, suivi de l'Irak, la Somalie, la République du Congo. Dans le monde, le HCR a comptabilisé, en 2011, 42,5 millions de personnes déracinées (soit 15,2 millions de réfugiés, 0,9 millions de candidats à l'asile et 26,4 millions de personnes déplacées dans leur pays). Depuis 2011 1,3 million de Syriens ont fui vers les pays voisins (Liban, Jordanie, Irak, Turquie, Egypte).

Que fuient-ils ? Les persécutions que ce soit des « tentatives d'assassinat, d'enlèvements, arrestations et détentions arbitraires, violences sexuelles, destructions de biens » ou tout simplement une menace... la liste est longue ! Persécutions perpétrées soit par un État (totalitaire ou autoritaire), soit des personnes appartenant à des réseaux mafieux et de rebelles...

Comment fuir ? Poussés dans « un voyage clandestin au péril de leur vie », la plupart de ceux qui arrivent en France ont franchi nombre de frontières avec passeports et visas sous une fausse identité (achetés souvent une fortune) car ils se savent fichés ou tout simplement que leur situation ne leur autorisait pas de faire une demande officielle avant de fuir.

Il nous faut avant tout nous **défaire d'idées préconçues** : ces demandeurs d'asile « n'ont pas choisi l'exil pas plus qu'ils n'usent et n'abusent de notre système de protection pour se construire une vie confortable », quelque soit le pays européen. Que pour chacun, cela exige de faire le deuil douloureux de leur passé, de leur famille restée sur place, de leur pays qui leur est interdit.

Etre près de ceux qui sont loin de chez eux.

C'est l'objectif du Collectif Fraternité Migrants qui régulièrement invite pour une journée conviviale une quarantaine de personnes venues des quatre coins du monde et habitant au Havre.



Déjà notre 5^e rencontre avec nos amis migrants ; nous retrouvons les « anciens » Ilver, Mersiha, Bernadette, Naomi, Jean-Pierre....présents depuis la 1^{ère} rencontre et des nouveaux, venus par le bouche à oreille

mais aussi par l'intermédiaire de Gilbert Delanoue, prêtre retraité.

Cette journée du 21 mai, à la Poterie fût particulièrement réussi, le soleil étant très généreux ce jour là. Pendant que les chauffeurs vont au Havre chercher nos amis, nous préparons le buffet (salades, quiches, viandes froides....) , le jardin avec tables, chaises, fauteuils ainsi que des jeux pour les enfants.....

L'ambiance était très détendue ; les ado se retrouvent ensemble et sympathisent très vite avec Agnès du Rwanda, Adid et Rangin de Syrie ... certains échanges se faisant en anglais quand les mots manquent.

Quel plaisir de voir tout le monde détendu, souriant et profitant pleinement de cette journée ; après le repas, une petite tombola était organisée où nous avons bien ri quand chacun découvrait son petit cadeau ; puis nous avons enchainé sur une petite rando jusqu'à la plage du Tilleul : des paysages magnifiques et sur le chemin, rencontre avec des ânes, des chèvres....les enfants étaient heureux.

Arrivés à la plage, pieds dans l'eau pour certains, et quatre courageux de nos amis se sont baignés...sans aucune hésitation.

Puis il a fallu remonter pour organiser le retour sur le Havre ; on a tous eu du mal à repartir de la plage...je crois que, suite à ce bon bol d'air, tout le monde a dû bien dormir dans la nuit qui a suivi : je pense à Ismaël (3 ans) qui a tout fait à pied sans réclamer les bras, à Reeda qui a dû avoir quelques courbatures les jours suivants...

Une très belle journée vécue par tous en attendant la prochaine ... Mon plus beau souvenir voir tous ses visages s'éclairer et entendre les rires de nos amis.....une journée où l'on oublie pour quelques temps ses soucis et angoisses du quotidien.

Odile Décultot

Le père Thomas Ahoussi



Bonjour Père Thomas, Nous avons eu la chance de vous avoir comme prêtre trois semaines le temps pour le Père Didier de prendre un temps de repos et de ressourcement. La communauté paroissiale est curieuse de savoir qui vous êtes.

Je suis né à Sankadiohno, à l'est de la côte d'Ivoire, d'un père et d'une mère catholiques. J'ai suivi ma scolarité tout comme mes sept frères et sœurs aînés à l'école catholique privée, ce qui était vu comme un privilège. J'ai reçu une éducation humaine et spirituelle intégrale à l'école et à la catéchèse. Ensuite je suis rentré à l'école normale pour devenir enseignant.

Vous me parlez de développement spirituel et humain, est-ce cette réflexion-là, à ce moment de votre vie, qui est à l'origine de votre vocation? *En terminale, j'ai fait partie d'un groupe de prière et le désir de consacrer ma vie à Dieu était encore diffus. Puis j'ai lu un livre d'un abbé ivoirien sur les jésuites qui m'a interpellé.*

J'ai ensuite entendu la prédication d'un Père Jésuite qui m'a décidé à entrer dans la Compagnie de Jésus. Le choix s'est fait à la fin de ma seconde année à l'école normale et il a été difficile. Ce fut un choix de vie.

Une fois votre décision prise d'entrer dans la Compagnie de Jésus, quel a été votre parcours? *En 1999, je suis au parti au Cameroun en noviciat. J'ai fait un master de philosophie à Kinshasa puis j'ai enseigné la philosophie en Afrique Centrale, au Tchad, au grand séminaire. Ensuite pendant trois ans j'ai étudié à l'Institut théologique d'Abidjan et passé mon master de théologie en éthique sociale au Boston Collège aux USA. 2012 a été l'année de mon ordination à Abidjan. Ensuite j'ai intégré le CERAP (Centre de recherche et d'Action pour la Paix). Là, j'ai été chargé de la formation continue pour donner des bases sur les droits de l'homme, le développement durable...à des étudiants et aussi aux officiers de l'armée, de la police, de la gendarmerie et à des journalistes. Ce fut une très belle expérience.*

Nous remercions sincèrement ceux qui soutiennent la parution de ce journal :

Donateurs

Annonces

Ainsi que toutes les personnes qui le distribuent bénévolement

POMPES FUNEBRES Claude VILLAMAUX

**Maison et complexe funéraire
Salle des adieux et de réception
Contrat obsèques**

*Criquetot l'Esneval
Etretat
Octeville sur Mer*

Tél. 02 35 10 75 41

GARAGE LEBARQ S.A.R.L.

N° VERT 0800 447 492



**1 équipe de 8 personnes
à votre écoute et à votre service**



ASSISTANCE 7j / 7j - 24 h/24h

76280 GONNEVILLE LA MALLET
Tél: 02 35 20 76 45 - Fax: 02 35 13 69 10

Depuis 2014, je suis à Paris où je prépare une thèse de philo à la faculté des Jésuites sur "la notion de paria et les figures de l'exclusion dans l'œuvre de Hannah Arendt"

Et après, quels sont vos projets ?

Le choix sera soit de retourner à Kinshasa ou à Yaoundé pour enseigner la philosophie ou soit d'intégrer l'équipe du CERAP pour y faire de l'enseignement et de la recherche.

De notre échange il ressort que vous avez des convictions fortes. Pouvez-vous nous en dire davantage?

Vous vivez en France dans une vieille démocratie; il n'en est pas de même pour nous en Côte d'Ivoire. Par exemple, vous venez d'élire un tout jeune président de la République et mis en place une nouvelle Assemblée Nationale très renouvelée dans un climat somme toute serein et sans grande violence.

Si nous voulons vivre en Côte d'Ivoire dans une République moderne il nous faudra faire une conversion et il nous faudra assumer les différences d'appartenances. La question de la justice sociale ne peut être éludée. Il nous faut créer une société où chacun pourra trouver la joie de vivre et d'être.

Vous semblez admirer notre démocratie, néanmoins pendant notre campagne électorale nous avons eu en France quelques gestes de violence qui semble montrer qu'elle est fragile. Qu'en pensez-vous?

Chez nous, les violences électorales font des centaines de morts! Nos prochaines élections seront en 2020. Il faut veiller et être attentif aux moindres dérives et éduquer les gens à être l'écoute les uns des autres; il faut leur apprendre à accepter que leur point de vue ne soit pas partagé par tous.

Appartenant à la Compagnie de Jésus, vous êtes à la fois prédicateur, enseignant, chercheur et pasteur. Comment conciliez-vous tout cela?

Je veux toujours conserver un point d'amarrage pastoral dans une vie paroissiale car c'est là que se trouve la dynamique croyante qu'est le Peuple de Dieu et des fidèles. Par exemple, actuellement à Paris, je célèbre la messe tous les lundis à l'église Saint Ignace et assure ensuite les confessions. C'est aussi pourquoi je serai parmi vous cet été.

Vous étiez parmi nous cet été, comment cela a-t-il pu être possible?

C'est Xavier Nucci, le délégué à la formation de la Compagnie de Jésus de la Province de France qui a reçu la proposition du père Didier. Je l'ai acceptée avec plaisir pour équilibrer ma présence en France entre études et pastorale. J'avais le désir d'être en contact avec les chrétiens de France et de mieux les connaître.

Merci Père Thomas

Interview réalisé par Agnès Lenormand



La Compagnie de Jésus est un ordre religieux masculin qui a été fondé par Ignace de Loyola en 1539. En 2013 on comptait 17 000 jésuites dans le monde. Les jésuites s'engagent à respecter trois vœux : pauvreté, chasteté et obéissance ainsi qu'un vœu d'obéissance spéciale et stricte au pape en ce qui concerne les missions. Le pape François élu en mars 2013 est le premier pape jésuite. Les jésuites ont comme vocation de se mettre au service de l'Eglise catholique. Ils sont enseignants, chercheurs, prédicateurs, missionnaires, scientifiques, directeurs de conscience... Leur sceau est IHS, soit les trois premières lettres de Jésus en grec et de " Jesus hominum Salvator" en latin qui se traduit par " Jésus Sauveur des Hommes". Leur devise est : " Pour une plus grande Gloire de Dieu"

VEGETAL
Marie Vasse
Fleuriste Horticultrice
368, route de Saint-Jouin Bruneval
76280 HEUCOQUEVILLE
02 35 26 37 84
06 29 86 88 20
www.vegetal-marie-vasse.com

Le Belvédère
Restaurant gastronomique
Repas d'affaires
Repas de Famille
Spécialité de poissons et fruits de mer
Monica et Jérôme Geulin
vous accueillent dans un cadre
exceptionnel
Maître Cuisinier de France
2004
Fermé dimanche soir, mercredi soir et
jeudi
Réservation : 02 35 20 13 76
76280 ST JOUIN BRUNEVAL
www.etretat.net/lebelvedere

MOTOCULTURE
Simon **TORO**
GONNEVILLE LA MALLET ☎ 02 35 20 76 26
MOTOCULTURE
Simon **CASE IH**
GONNEVILLE LA MALLET ☎ 02 35 20 76 26

Service de la liturgie

Dans le dernier numéro nous vous avons présenté l'équipe qui célèbre les funérailles. Aujourd'hui voici le témoignage de sacristains et de servants d'autel de la paroisse. Mais commençons par définir leur rôle :

La tâche du sacristain est essentielle dans la vie d'une paroisse; ...Le sacristain ne s'occupe pas simplement d'un ensemble de belles choses, mais véritablement **des objets qui entoureront le Corps du Christ sur l'autel** lors de la célébration de la messe. Aussi doit-il être guidé, non seulement par le souci de la beauté de ce qui lui est confié, mais bien plus par la recherche de la **dignité de l'Eucharistie**, dans laquelle il a son rôle à jouer. (Vatican II).

La liturgie fait intervenir un certain nombre de ministres laïcs pour des tâches bien définies : sacristie, service de l'autel, préparation et animation des chants, musique, lectures, accueil des fidèles, fleurissement, décoration et entretien des églises et du matériel utile à la liturgie, présidence de célébrations d'obsèques ou de temps de prière. Dans chaque cas, il s'agit d'un service d'Eglise auquel on est appelé, dont on n'est pas propriétaire, et qui nécessite une formation même minimale pour être accomplie convenablement.

Extrait d'une publication du Diocèse de Sens et d'Auxerre

Les servants d'autel



Emilien Léonard est en 5^e. Il a débuté il y a deux ans. « *Ce que je préfère c'est porter les cierges, tenir l'encens. Entre servants d'autel on se répartit les tâches et quand on débute, les plus grands aident les nouveaux. Mr Désert et Mr Duval nous guident ainsi que l'abbé Roquigny qui est trop drôle* ».

« *Il faut être attentifs pour faire les choses au bon moment. Du coup on suit davantage la messe, ce serait plus long sinon et je m'ennuierai peut-être.*

J'ai entraîné des copains ».

Emilien a participé cet été au camp diocésain des servants d'autel à Rouelles. Il nous raconte : « *C'était très très bien, les messes étaient très animées. Il y avait de très bonnes activités pour découvrir le roi David qui était le thème de cette année.* »

Pour Nathan Thiberville et Emilien Delesque cela fait un an qu'ils se sont engagés. Nathan a été encouragé par son frère aîné. Emilien lui, a répondu à un défi de Cassiane, autre servant de messe, après une séance de caté. « *Les rôles sont distribués par ordre d'arrivée avant la messe. Cela motive pour arriver tôt. Les gestes qu'on préfère : porter les cierges, la croix* ». Nathan aime aussi « *mettre l'eau sur les mains du prêtre* ».

Pour Emilien Delesque « *servir la messe m'aide à me rapprocher de Jésus* ».

Pour tous les trois le fait de servir le prêtre les aide à mieux comprendre l'eucharistie. « *Au caté on répond toujours avant les autres sur la messe* ».

Les parents sont unanimes : « *S'ils ne servaient pas ce serait plus dur de les persuader d'aller à la messe. Là, ils sentent utiles, responsables. C'est un plus, cela l'encourage à y aller* ».

Et une des mamans nous dit : « *je n'aurai jamais cru qu'il accepte* »

Alors vous qui hésitez encore, venez partager ce service. Pour cela présentez-vous à la sacristie les jours de messe ou parlez-en à votre catéchiste.

Les sacristains

« Chaque matin j'ouvre l'église et là, j'admire la beauté des vitraux illuminés de soleil. Dans la solitude du lieu j'apprécie la douceur d'une église bien fleurie, bien rangée, qui fait penser à la joie du ciel où la foi sera remplacée par la vision de Dieu.

Ma fonction de sacristain au sein de la paroisse est un service qui m'apporte beaucoup dans ma vie de chrétien. Le sacristain se donne dans la prière, accueille, renseigne les touristes, les fidèles dans le respect, la confiance et la communication.

La priorité du chrétien c'est de se situer lui-même dans l'amour de Dieu qui est la source de l'amour. Cet amour de Dieu passe par l'amour des autres : il est premier ».

Daniel Désert

« L'église doit conserver son rôle de culte et de prières. Le sacré, le silence doivent être respectés. Le sacristain a un rôle indispensable au bon fonctionnement de l'église. Le sacristain ouvre et ferme l'église tous les jours. Il veille au bon fonctionnement des biens matériels : la sonorisation, l'éclairage, le chauffage, le mobilier, les relevés de compteur, les objets trouvés. Il prépare les messes, les baptêmes, les mariages, les inhumations : les vases sacrés, les vêtements liturgiques pour l'abbé, les sonneries des cloches, les cierges. Il aide à chercher les gens dans l'assistance pour faire les lectures, les quêtes et les offrandes. Quelques fois il remplace les enfants de chœur. Il fait le rangement de l'église après les offices, le lien avec les équipes liturgiques, la chorale, le catéchisme... Il devient quelques fois le guide des touristes quand il est dans l'église. La fonction de sacristain réclame un esprit de service, discrétion, organisation, rigueur, ponctualité. La préparation des offices nécessite anticipation et organisation pour le bon déroulement des cérémonies ».

Denis Duval.



Camps servants d'autel 2017

L'Arc-en-ciel

Paroisse St Gabriel Cap de Caux
6 rue de l'Abbé Bianquin
76280 Gonneville-la-Mallet

Impression : Saxo Print

Comité de rédaction :

Abbé Didier Roquigny,
M.C. Creignou, B. Golain,
A Lenormand, A. Varet

Prix : 2 €